

qu'une goutte d'eau dans la mer. Tout ce que j'ai à faire pour étayer cette déclaration est de le comparer avec l'entreprise de la voie maritime du Saint-Laurent. Voilà une entreprise qui, malgré ce que le premier ministre a dit cet après-midi, est plus importante, en fait de montant, que cette proposition qu'il a formulée. Elle dépasse le milliard de dollars. Je ne serais pas du tout surpris qu'elle atteigne la forte somme d'un milliard deux cents millions. En dépit de cela, la Chambre ne sait peut-être pas que cette grande entreprise, en ce qui concerne l'énergie et la navigation, n'emploiera pas plus de 35,000 hommes sur les lieux, 25,000 au Canada et 10,000 aux États-Unis.

La manière la plus efficace de remédier au chômage est de réduire les impôts, non pas de faire des travaux publics. Je ne veux pas dire que les travaux publics ne sont pas de mise. De fait, ils le sont, surtout en vue d'assurer une expansion durable; mais ils ne sont pas efficaces pour remédier immédiatement à la situation présente, à moins d'avoir été préparés depuis quelque temps.

Nous du parti libéral avons toujours estimé, et nous croyons encore, que dans l'état actuel de l'économie la façon la plus efficace et la plus rapide de ramener les chômeurs au travail est de réduire les impôts, et nous ne sommes pas les seuls de cet avis. Cet après-midi le premier ministre s'est moqué de certaines des déclarations du chef de l'opposition (M. Pearson), notamment à l'égard de ce qui avait été dit au sujet de la réduction des impôts. Je lui dirais que nous ne sommes pas en mauvaise compagnie quand nous affirmons au gouvernement, comme nous l'avons affirmé durant la campagne, que la façon la meilleure, la plus rapide et la plus efficace de parer au chômage est de réduire les impôts, car ces derniers mois les syndicats ouvriers du Canada comme des États-Unis, la Chambre de commerce du Canada, le *Financial Post* et nos meilleurs économistes ont fait des propositions analogues pour rétablir la prospérité. Récemment la question a été signalée avec plus de force que jamais à l'attention du public par l'enquête sur la situation financière des États-Unis, qu'a menée le comité des finances en ce pays. Le comité était sous la présidence de nul autre que le sénateur Byrd qui a envoyé aux présidents de douze banques de réserves fédérales des États-Unis un questionnaire dont la dernière question se lit ainsi qu'il suit:

Enumérez et commentez brièvement ce que vous considérez comme les causes du recul économique actuel et dites ce qu'il faudrait faire pour y mettre fin.

Voici la réponse unanime des douze banques:

Si les dépenses de consommation sont lentes ce printemps, une réduction appréciable mais temporaire des impôts d'un caractère général serait la mesure la plus efficace et la plus opportune.

Les présidents des douze banques de réserve fédérales ont mentionné des réductions de l'impôt sur le revenu personnel, des taxes d'accise et de vente, et ont ajouté ce qui suit:

Certaines formes de réduction de l'impôt sur les sociétés pourraient également stimuler les affaires et l'emploi.

Les directeurs de banques ont dit:

Tout programme gouvernemental de travaux publics paraissant nécessaire devrait porter avant tout sur des entreprises amorcées ou prêtes à être mises en chantier. Le grand danger d'un programme de travaux publics, ont-ils dit, c'est qu'il n'atteint une allure appréciable qu'après que le plus grand besoin est déjà dépassé et qu'il peut alors accentuer les tendances inflationnistes.

Ces propos ne sont pas du député de Laurier ni du chef de l'opposition. Ils émanent d'un groupe de banquiers avertis et résultent d'une étude faite par un comité des États-Unis composé de plusieurs sénateurs.

Pressé par le temps, je n'ai rapporté que les déclarations des présidents de ces banques, mais je pourrais en extraire bien d'autres du rapport et, comme je le ferai dans un instant sur un autre sujet, citer des déclarations propres non seulement à étayer ma position mais directement opposées à ce que le premier ministre soutenait cet après-midi.

Intéressantes sont également les réponses à la première partie de la question dont j'ai déjà parlé. La voici: "Énumérez et commentez brièvement et ce que vous considérez comme les causes du recul économique actuel." Voici ce qu'un président de banque a déclaré au comité des finances (voir page 153, chapitre 1):

Les causes de la récession de 1957-1958 se trouvent dans les excédents et les déséquilibres qui se sont produits au cours de la vague de prospérité des deux dernières années et demie.

Ces manifestations comprennent l'incompétence croissante avec laquelle on a utilisé la main-d'œuvre et les ressources, l'estimation inexacte qu'on a faite du potentiel des ventes dans certaines industries importantes et en même temps le surcroît des sommes que les hommes d'affaires ont immobilisées dans le domaine de l'usine, de l'outillage et des stocks. En outre, le haut degré de liquidité atteint en 1954 et maintenu en 1955 a contribué au rapide mouvement d'expansion de cette période.

Cette déclaration et d'autres que les présidents de banque ont faites durant toute l'enquête et qui figurent au compte rendu des délibérations du comité, dont j'ai le texte en main, ressemblent beaucoup, à mon avis, au rapport du gouverneur de notre propre Banque du Canada. D'après son rapport, ce ne sont pas les restrictions au crédit qui ont provoqué la régression mais le fléchissement des immobilisations commerciales après l'avènement d'une productivité excessive dans